

LISTE DES INDICATEURS DE CADRAGE DU PROGRAMME DE QUALITÉ ET D'EFFICIENCE « INVALIDITÉ ET DISPOSITIFS GÉRÉS PAR LA CNSA »

Partie I - Données de cadrage	Producteurs techniques	Page
1 - Evaluation de la population concernée par un handicap * nombre de personnes vivant en logement ordinaire et ayant des incapacités, repérées à l'aide de l'enquête Handicap-Santé * effectifs de bénéficiaires des différents types d'aides	DREES / DSS	12 14
2 - Nombre de personnes percevant une pension d'invalidité et dépenses d'invalidité par régime * nombre de personnes percevant une pension d'invalidité * dépenses d'invalidité par régime	DSS	16 20
3 - Evolution et répartition du nombre de bénéficiaires de l'APA	DREES / DSS	22
4 - Evolution et répartition du nombre de bénéficiaires de la PCH	CNSA / DREES / DSS	25
5 - Dépenses de protection sociale liées à la compensation de la perte d'autonomie des personnes âgées et handicapées et répartition par financeur	DGCS / DREES / DSS	28
6 - Offre d'équipements et de services en faveur des personnes handicapées	CNSA	31
7 - Offre d'équipements et de services en faveur des personnes âgées * nombre d'équipements et de services en faveur des personnes âgées * nombre d'actes infirmiers de soins (AIS) délivrés aux personnes âgées	CNSA	33 35
8 - Nombre de personnes suivies pour la maladie d'Alzheimer	Mission Alzheimer	37

LISTE DES OBJECTIFS ET INDICATEURS DU PROGRAMME DE QUALITÉ ET D'EFFICIENCE « INVALIDITÉ ET DISPOSITIFS GÉRÉS PAR LA CNSA »

Partie II - Objectifs / résultats		Cibles	Producteurs techniques	Responsables administratifs portant les politiques à titre principal	Page
Objectif	Indicateurs				
1 - Assurer un niveau de vie adapté aux personnes invalides	1-1 - Nombre et proportion de titulaires de pensions d'invalidité bénéficiant de l'allocation du Fonds spécial d'invalidité (FSI)	Diminution	DSS	DSS	40
2 - Répondre au besoin d'autonomie des personnes handicapées	2-1 - Ecart d'équipement inter-régionaux et inter-départementaux en établissements et services médico-sociaux pour enfants et adultes handicapés * en nombre de places pour 1 000 enfants et adultes * en euros pour 1 000 enfants et adultes	Réduction des écarts	CNSA	CNSA	42 44
	2-2 - Mode de prise en charge des personnes handicapées * part des services dans les structures médico-sociales pour personnes handicapées * délai moyen de réalisation des décisions d'orientation en établissements et services médico-sociaux	*Augmentation de la part des services * --	CNSA	CNSA	46 48
	2-3 - Suivi de la prestation de compensation du handicap (PCH) * nombre de décisions de PCH rendues * contenu de la prestation de compensation * taux de recours contentieux concernant la PCH	*Suivi de la montée en charge *Adéquation aux besoins *Limitation	CNSA	CNSA	50 52 54
	2-4 - Nombre de bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH), par complément	Adéquation aux besoins	DSS	CNAF	56

Partie II - Objectifs / résultats		Cibles	Producteurs techniques	Responsables administratifs portant les politiques à titre principal	Page
Objectif	Indicateurs				
3 - Répondre au besoin d'autonomie des personnes âgées	3-1 - Ecart d'équipement inter-régionaux et inter-départementaux en établissements et services médico-sociaux pour personnes âgées * en nombre de places pour 1 000 personnes âgées * en euros pour 1 000 personnes âgées	Réduction des écarts	CNSA	CNSA	58 60
	3-2 - Part des services dans les structures médico-sociales pour personnes âgées	Augmentation de la part des services	CNSA	CNSA	62
	3-3 - Proportion de bénéficiaires de l'APA vivant à domicile selon le niveau de dépendance	Augmentation	DREES / DSS	CNSA/DGCS	63
	3-4 - Indicateurs de suivi du Plan Alzheimer et des maladies apparentées 2008-2012	Atteinte des cibles du Plan	Mission Alzheimer	CNSA/DGCS/HAS	64
4 - Garantir la viabilité financière de la CNSA	4-1 - Taux d'adéquation des recettes et des dépenses de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) relatives au financement des établissements ou services sociaux et médico-sociaux	Equilibre financier	CNSA / DSS	DSS	66
	4-2 - Part des dépenses d'APA et de PCH financées par la CNSA	Stabilité (pour la PCH, une fois la montée en charge achevée)	CNSA / DSS	DGCS	68